

[EN CLAIR]

LES EXPORTATIONS D'ARMEMENTS NAVALS, UN OUTIL
DE PUISSANCE ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUE



Par Jeanne NGANGUE

À PROPOS DE L'ARTICLE

L'objectif de cet article est de démontrer les intérêts stratégiques que revêtent les exportations maritimes de la Base industrielle et technologique de défense (BITD) française en Indopacifique. Ces exportations sont évidemment source d'avantages économiques importants. Toutefois, elles impliquent également une hausse de l'influence française au sein de la zone géographique dans laquelle se trouve l'Etat-client, et constitue un facteur de stabilité de la région.

Cet article En Clair s'inscrit dans le dossier relatif aux exportations d'armement de la France en Indopacifique. Coordonné et piloté par le pôle international des Jeunes IHEDN, ce dernier vise à alimenter les réflexions de l'ensemble des délégations internationales de l'association tout en y associant ses autres entités (comités d'étude et délégations régionales).

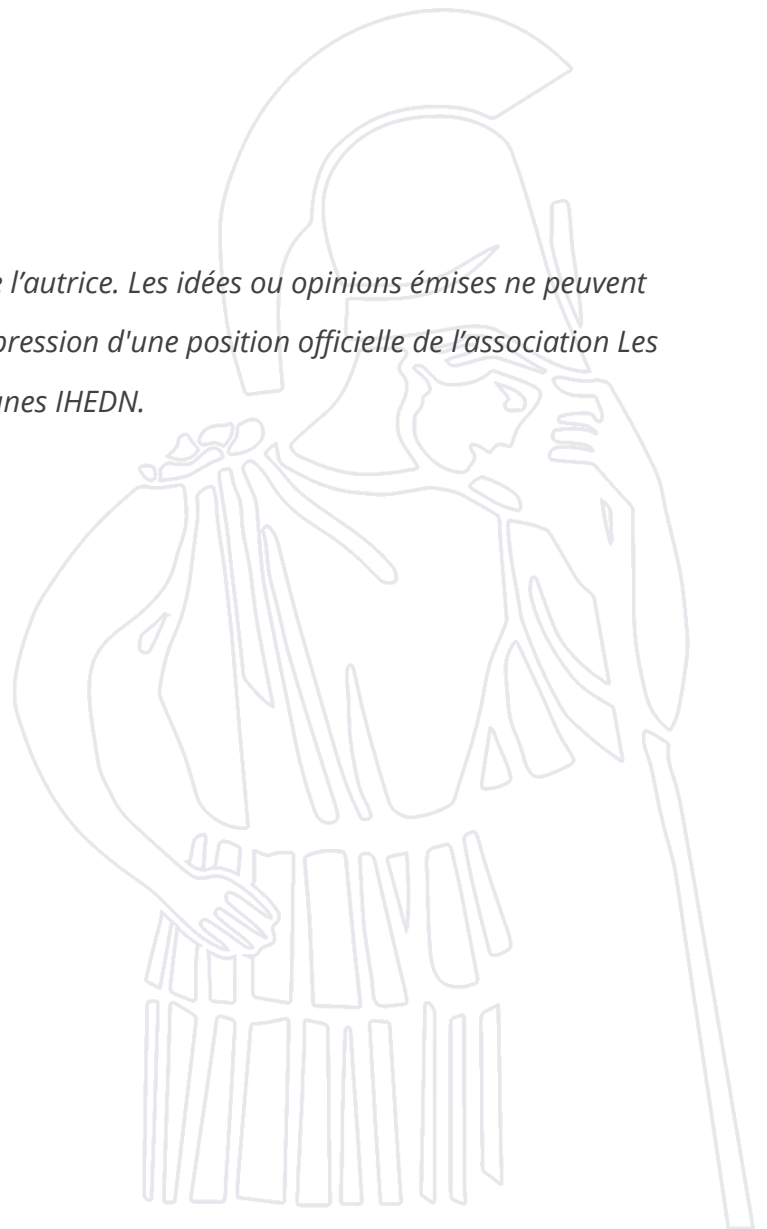
| 2

À PROPOS DE L'AUTRICE



Jeanne NGANGUE est chargée de mission auprès des délégations internationales des Jeunes IHEDN. Parallèlement, elle est étudiante en troisième année à Sciences Po Lille et en islamologie à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO).

Ce texte n'engage que la responsabilité de l'auteur. Les idées ou opinions émises ne peuvent en aucun cas être considérées comme l'expression d'une position officielle de l'association Les Jeunes IHEDN.



Les exportations d'armements navals, un outil de puissance économique et stratégique

« Une part considérable des équilibres du monde de demain se joue aujourd'hui dans l'Indopacifique »¹, selon les avant-propos de l'ancien ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la République française, Jean-Yves Le Drian, lors de la présentation de la stratégie française en Indopacifique par le Quai d'Orsay en 2021.

Outre le fait que la zone Indopacifique héberge les deux tiers de la population mondiale et les pays les plus économiquement dynamiques de la planète, la France y trouve des intérêts stratégiques. C'est en effet le seul pays de l'Union européenne (UE) qui compte des territoires dans l'Indopacifique : la Réunion, Mayotte, la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna ainsi que les Terres australes et antarctiques françaises.

L'Indopacifique est également une région en pleine mutation, qui connaît l'émergence et le renforcement de nouveaux pôles de l'économie mondiale tels que la Chine, l'Inde et l'organisation régionale de l'ASEAN (Association des nations de l'Asie du Sud-Est). Face à l'intérêt stratégique évident de cette zone, la France a déclaré sa volonté de jouer un rôle de « *puissance stabilisatrice* »², afin « *d'apporter des solutions* » aux défis communs se posant dans la région (piraterie, trafic de drogue). La France, dont les trois quarts de sa zone économique exclusive (ZEE) se situent en Indopacifique, se doit également d'apporter une réponse à ces menaces. Dans cette optique, elle a su s'affirmer dans la région, notamment *via* les exportations de matériel de guerre par sa BITD. Celle-ci renvoie à un écosystème d'entreprises capable de produire la quasi-totalité du système de défense avec un niveau technologique de premier plan³. Elle se compose de grands

¹ *La stratégie de la France dans l'Indopacifique* [en ligne, rapport institutionnel]. Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (Direction de la communication et de la presse), février 2022 [consulté le 27/12/23]. Disponible sur : https://www.diplomatie.gouv.fr/IMG/pdf/fr_a4_indopacifique_022022_dcp_v1-10-web_cle017d22.pdf.

² *Ibid.*, note 1.

³ BARRE, Joël. « La BITD aérospatiale en France : une capacité de défense stratégique aux forts enjeux ». *Revue Défense Nationale* [en ligne], 2019 [consulté le 27/12/23]. Disponible sur : <https://www.defnat.com/e-RDN/vue-article-cahier.php?article=82&cidcahier=1182#:~:text=La%20BITD%20fran%C3%A7aise%20pr%C3%A9sente%20la,de%20la%20cha%C3%AC%20de%20valeur.>

maîtres d'œuvres, ainsi que de petites et moyennes entreprises, d'entreprises de taille intermédiaire et de *start-ups*. Le présent article se focalisera sur les exportations de matériel naval, essentielles pour répondre aux enjeux maritimes que présente la zone indopacifique. *Naval Group*, entreprise française du segment naval, occupe une place majeure dans ces exportations. L'entreprise se décrit comme maître d'œuvre industriel, concepteur et intégrateur de systèmes des navires armés et des systèmes de combat, ou encore comme acteur international du naval de défense⁴. La perte du contrat australien ainsi que la proclamation de l'alliance militaire tripartite *AUKUS* en 2021 ont remis en question le modèle français d'industrie d'armement, et ont déstabilisé la stratégie menée par la France en Indopacifique. Misant auparavant principalement sur son partenariat avec l'Australie, la France a annoncé, à la suite de la crise, vouloir accélérer sa coopération avec l'Inde, le Japon ainsi que les pays d'Asie du Sud-Est. Cela s'inscrit dans une volonté de diversification de ses partenariats et de promotion du multilatéralisme. Il s'agit donc d'étudier dans quelle mesure la France use des exportations de matériel de guerre naval en Indopacifique comme outil de promotion de sa puissance, laquelle se veut autant économique que politique.

Des exportations de navires de guerre à des fins économiques

Naval Group, fleuron de l'industrie de défense française, est un acteur international du naval de défense. Ses solutions sont en service dans plus de 50 marines. Au sein du groupe, l'innovation répond à deux défis majeurs : garantir la supériorité technologique de ses clients et améliorer la compétitivité de ses solutions⁵.

Toutefois, le marché français reste trop étroit pour maintenir les compétences industrielles du groupe à long terme, ainsi qu'amortir ses coûts de développement et de production. *A contrario*, la concurrence mondiale pousse à une productivité toujours plus

⁴ Groupe [en ligne]. Naval Group, 2020 [consulté le 18/12/23]. Disponible sur : <https://www.naval-group.com/fr/naval-group>.

⁵ *Ibid.*, note 4.

élevée⁶. L'export apparaît donc comme une nécessité. C'est la raison pour laquelle, en 2018, le PDG de l'entreprise déclare que *Naval Group* a pour objectif d'effectuer la moitié de son chiffre d'affaires à l'export au cours des années 2022 – 2025. Par les tensions qui y règnent et les besoins en matière de défense en découlant, l'Indopacifique constitue donc une aubaine pour le marché français en quête de débouchés commerciaux. La zone représente plus de la moitié de la surface de la planète et héberge entre 60 et 75% de la population mondiale. Les économies à la croissance la plus dynamique de la planète s'y trouvent (Inde, Chine), ainsi que six pays membres du G20. Au total, 40% de la richesse globale est générée par la région. Le Fonds monétaire international (FMI) considère qu'en 2040, l'Indopacifique pourrait concentrer plus de 50% du PIB mondial. Malgré la perte du « contrat du siècle », renvoyant à la rupture du contrat de construction de 12 sous-marins par *Naval Group*, la France continue de considérer l'Indopacifique comme la solution à son manque de débouchés. *Naval Group* conçoit de nombreux navires livrés à l'export : la Frégate de défense et d'intervention (FDI) *Belharra*, la corvette *Gowind*, ou encore les *Ocean Patrol Vessels* (OPV). Toutefois, c'est le sous-marin conventionnel de type *Scorpène* qui rencontre un franc succès auprès des pays de l'Indopacifique. En visite officielle à l'occasion du 14 juillet 2023, le Premier ministre indien Narendra Modi a signé un protocole d'accord pour la construction de 3 sous-marins *Scorpène*. Cela s'ajoute à la précédente commande de 6 *Scorpène* signée en 2005.

Exportations d'un savoir-faire français

Au-delà des exportations de navires de guerre, la BITD française développe l'exportation d'un savoir-faire technologique. L'objectif recherché renvoie à la promotion de l'innovation ainsi que le développement ou le renforcement d'alliances bilatérales. La France conforte alors sa position en tant que partenaire technologique fiable dans la région, stimulant les exportations de biens associés au savoir-faire.

⁶ « Sous-marin australiens : le modèle français d'exportation d'armes en question ». *The Conversation* [en ligne], 27 octobre 2021 [consulté le 18/12/23]. Disponible sur : <https://theconversation.com/sous-marins-australiens-le-modele-francais-dexportation-darmes-en-question-170390>.

L'entreprise *Naval Group* a elle-même développé sa politique de transfert de technologie (ToT)⁷. En effet, dès 2005, en marge de la construction de sous-marins *Scorpène* à destination de l'Inde, l'industrie indienne a bénéficié de transferts de technologie importants. Ce programme unique, renommé *Kalvari* en Inde, a révolutionné l'industrie navale de défense indienne en ce qu'il s'est traduit, pour *Naval Group*, par la formation des ouvriers indiens à toutes les compétences nécessaires à la construction des sous-marins, une assistance technique pour la fabrication et les essais des deux premiers sous-marins, la fourniture de toute documentation nécessaire à l'acquisition des équipements, à la construction de la plateforme ainsi qu'à l'entretien du sous-marin. Par ce programme, l'entreprise française s'impose donc comme acteur clé de l'industrie indienne. Dans l'optique de développer le multilatéralisme dans la région, la France a encouragé *Naval Group* à renforcer son partenariat avec la marine des Philippines après avoir répondu à un appel d'offres sur un nouveau programme de sous-marins. L'entreprise française propose donc 2 sous-marins *Scorpène*, la formation des marins qui les armeraient ainsi qu'une maintenance des bâtiments pendant 20 ans. La France cherche à rester compétitive tout en renforçant son influence dans la région.

Les exportations au service de la stabilité régionale

Les exportations de matériel de guerre en Indopacifique peuvent contribuer, quelle que soit leur nature, à la stabilité de la région. Cela renvoie au principe de dissuasion conventionnelle. Fournir des équipements militaires à un pays peut dissuader d'autres pays d'entreprendre des actions agressives, contribuant au maintien de l'équilibre des forces dans une région. Recherchant le statut de « troisième voie », ou encore de « puissance stabilisatrice », la France s'appuie sur les exportations d'armement pour mener à bien sa politique étrangère en Indopacifique.

⁷ [P75] *Scorpène indien : Naval Group révolutionne le transfert de technologie* [en ligne]. Naval Group, 27 avril 2021 [consulté le 28/12/23]. Disponible sur : <https://www.naval-group.com/fr/p75-scorpener-indien-naval-group-revolutionne-le-transfert-de-technologie>.

Comme énoncé précédemment, la France cherche à maintenir son influence dans l'Indopacifique et à renforcer ses partenariats avec l'Inde et le Japon. Toutefois, le partenariat avec l'Inde n'en est pas à ses débuts. Depuis 1998, la France et l'Inde développent une coopération militaire bilatérale intense. Elle s'illustre concrètement par des partenariats stratégiques dont le volet de coopération militaire augmente l'interopérabilité des armées française et indienne. Ces partenariats se fondent bien souvent sur une vision commune des enjeux de l'Indopacifique, la France et l'Inde le considérant comme un espace à protéger au regard du passage des principales routes maritimes du monde. Ce partenariat au sein de la zone est donc une alliance stratégique et politique. Cela se reflète par le statut de l'Inde de nation invitée d'honneur au défilé du 14 juillet 2023, ou encore le dialogue annuel de défense franco-indien qui s'est tenu pour la cinquième fois le 11 octobre 2023. Ce dernier a notamment consisté en une discussion autour des enjeux actuels dans le domaine de la coopération industrielle et opérationnelle entre les deux pays. Toutefois, l'Inde n'est pas le seul pays avec lequel la France tisse des partenariats. Des accords ont notamment été signés avec le Vietnam dans le domaine de la construction navale et de la formation maritime. Ces mêmes accords auraient principalement pour objectif de développer les capacités navales du Vietnam, ainsi que de renforcer la sécurité maritime dans la région. La France prend également part à des partenariats multilatéraux qui impliquent des exercices navals conjoints, des opérations de lutte contre la piraterie et autres initiatives visant à renforcer la coopération régionale.

Conclusion

À partir des exportations de matériel de guerre naval en Indopacifique notamment, la France aspire à s'imposer comme une puissance stabilisatrice dans la région, tout en tirant profit des besoins qui émergent en matière de défense. L'Indopacifique, représentant plus de la moitié de la ZEE française, constitue un marché attractif pour la France, en manque de débouchés et lui permettant de rester compétitive ainsi que de stimuler l'innovation.

De plus, le développement de partenariats bilatéraux ou multilatéraux avec les pays de l'Indopacifique lui permet de développer sa zone d'influence mais aussi de contribuer à œuvrer à l'équilibre des puissances de la zone. Il est donc impératif que la France, tout en cherchant à promouvoir ses intérêts économiques, demeure engagée en faveur de la coopération internationale et de la consolidation des partenariats stratégiques. Ceux-ci sont sources d'importants contrats pour les industriels français de la défense, et notamment dans le segment naval.



